

Procès-verbal du 2 juin 2022

Secrétaires de séance : Cédric BONHOMME et Nathalie PANAZZA

Approbation du compte-rendu du 29 Avril 2022

PERSONNEL

Madame Marie-Pierre VRAY est passée en retraite pour invalidité suite à l'avis de la CNRACL. Son poste est donc vacant. Nous proposons de transformer le poste en diminuant les heures, pour cela il faut faire une demande auprès du CTI (Comité Technique Intercommunal).

Point sur les arrêts maladie :

Madame Sofia ROBERT est arrêt depuis le 5 mai.

Madame Christelle MENU est en arrêt pour 2 jours (jeudi 02 et vendredi 03/06)

Organisation équipe scolaire

Madame Marion BONNAUD a terminé son contrat avec la mission locale depuis le 31 Mai. Pour finir l'année scolaire, nous l'employons par la promotion de l'emploi d'Estivareilles.

Madame Aline DECAYEUX a pris le poste de directrice périscolaire de Madame Sofia Robert en remplacement durant son congé maternité.

Madame Aurore GIRAUD nous a fait part de son souhait d'arrêter son contrat avant le 15 juillet 2022 et son préavis prendra fin le 10 juin 2022. Madame Julia MOUTON a été embauchée par la promotion de l'emploi pour la remplacer.

Nous lançons la procédure de recrutement d'un nouveau contrat aidé par le biais du Département ou de la Mission Locale pour la rentrée prochaine.

ECOLE

Une visio-conférence s'est déroulée le 11 mai avec l'entreprise prof express (soutien scolaire privé). L'engagement se ferait pour 3 ans minimum, le tarif à l'année est de 1700€. Le conseil décide de ne pas donner suite.

Facturation cantine : suite à des erreurs de paramétrage du logiciel de facturation, les heures du périscolaire du matin et du soir (ceux inscrits pour une demi-heure) n'ont pas été facturées correctement aux familles depuis plusieurs mois, voire plusieurs années pour certains (depuis le 1^{er} janvier 2020). L'erreur profitant aux familles, la mairie décide de ne pas régulariser les sommes non perçues.

Nous avons eu un nouveau cas de gale à l'école. Les couchettes ont été désinfectées entièrement (salle et linge)

TRAVAUX EN COURS

Un devis a été demandé à l'entreprise CHOUVELON pour reprendre les peintures extérieures de la mairie et de l'école (5022,28€ HT pour la mairie et 2920,80€ HT pour l'école). Le conseil accepte ce devis.

Le projet adolescent : un courrier a été distribué pour informer les jeunes de nos investigations suite aux réunions du 11 et 18 mars. Plusieurs devis sont présentés. Il faut monter un dossier de subvention

pour l'Agence National du Sport au titre du programme des équipements sportifs de proximité (crédits 2022).

L'inauguration du terrain de foot synthétique et de la médiathèque aura lieu le 25 juin. Les invitations ont été envoyées, et des flyers vont être distribués aux habitants.

Le mobilier extérieur de la médiathèque est en cours de pose.

Une visite de la voirie a été faite pour définir les tronçons à traiter au PATA (point à temps automatique). Les Chemins de Fournaux, des Adrets à st Bonnet, des Adrets à Nurois, le Crozet, le Fraisse et Crépinge sont retenus pour une somme de 4380€ TTC.

Adressage de la zone de la Gravoux : une délibération doit être prise afin de nommer une route et définir les numéros des parcelles desservies par celle-ci.

Une délibération doit également être prise pour régulariser les tracés des chemins de Cossanges et de Rieux classés au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

LFA

Compte-rendu est fait des diverses réunions.

Une réunion se tiendra le 8 juin avec les services de l'eau pour envisager les futures réfections de canalisations. Ces travaux pourraient être réalisés sur les secteurs de Borron, Sommériecq, et le Cromelet

Loire Forez agglomération nous demande, en concertation avec le SIEL, si nous serions intéressés par la pose d'une borne électrique de recharge pour véhicules électriques. Le conseil est favorable pour une installation de ce type sur le parking Rézo. Nous proposons notre candidature et attendons leur réponse.

QUESTIONS DIVERSES

Une délibération est prise pour nommer le directeur d'AGEDI comme référent de la convention RGPD (règlement européen général sur la protection des données personnelles).

EDF ne coupera plus l'électricité aux ménages en difficulté de paiement, même en dehors de la période hivernale ; Ils laisseront toujours un minimum de KW pour maintenir plusieurs usages essentiels (réfrigérateur, éclairage, congélateur...)

DIA Bâtir et loger/ Peyron-Martinez. La commune ne préempte pas

DIA Teyssot-Brouilloux /Grandjean-Couturier. La commune ne préempte pas

Le conseil procède au tirage au sort pour les Jurés d'assises (PICQ Pascal, BUGLET-CHALAYER Sandra, FOURNIER-HAYE Sophie)

L'assemblée générale de l'ADMR aura lieu le 14 juin à 19H à Soleymieux.

Le concours de pétanque des élus aura lieu le 27 août à 14H à BOEN.

Revalorisation parcelle télécom : INFRACOS (SFR) veut renouveler sa convention. Nous leur demandons une révision de leur offre.

Le bulletin communal est en cours de réalisation. Un premier jet est envoyé à l'imprimeur.

Nous n'avons pas été retenu pour un spectacle des PrémBalle (Mont de la Balle).

Prochain conseil le 1^{er} juillet.